



Séance ordinaire du  
4 juillet 2023

Quorum de résolution  
ou annulation

Mot de bienvenue et  
constat du quorum

Formules d'Affaires CCL (418) 865-2175 / 1-800-463-4578 — M-1041IMP

R-2023-07-142

R-2023-07-143

## Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-d'Otis

### PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 4 JUILLET 2023

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Saint-Félix-d'Otis tenue le 4 juillet 2023 au Chalet des loisirs.

#### QUORUM

Sont présents :  
Monsieur Pierre Deslauriers, maire  
Monsieur Pierre Dufour, conseiller siège numéro 1  
Madame Johanne Bergeron, conseillère siège numéro 2  
Monsieur Karl Routhier, conseiller siège numéro 3  
Monsieur Jean-Guy Waltzing, conseiller siège numéro 4  
Monsieur Martin Côté, conseiller numéro 5  
Madame Andrée Bergeron, conseillère siège numéro 6

Formant quorum sous la présidence de monsieur Pierre Deslauriers, maire.  
Assiste également à la séance madame Hélène Gagnon, greffière-trésorière et directrice générale.

#### MOT DE BIENVENUE ET CONSTAT DU QUORUM

Après avoir constaté le quorum, monsieur le maire ouvre la séance en souhaitant la bienvenue à toute la population.

#### ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue du Maire et constat du quorum
2. **ADMINISTRATION**
  - 2.1 Lecture et adoption de l'ordre du jour
  - 2.2 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 juin 2023
3. **RÉSOLUTIONS**
  - 3.1 Contrat d'aménagement forestier sur les terres publiques intramunicipales / Caution
  - 3.2 Contrat d'aménagement forestier sur les terres publiques intramunicipales 2023-2026 / autorisation de signature
  - 3.3 Ouverture de poste pour un préposé dans un écocentre
  - 3.4 Soutien à la vitalisation et la coopération municipale
4. **URBANISME**
  - 4.1 Rapport des permis de construction
  - 4.2 Acceptation d'une demande de dérogation mineure du 200 Sentier Saint-Hilaire
  - 4.3 Acceptation d'une demande de dérogation mineure du 260 Chemin du Lac-Goth
5. **DONS ET SUBVENTIONS**
  - 5.1 Fondation de l'Hôpital de La Baie des Ha! Ha!
  - 5.2 Activité de natation sur le lac Otis
6. **INVITATION**
  - 6.1 Invitation 25<sup>e</sup> anniversaire du Club Quad du Fjord
7. **RAPPORT DES COMITÉS**
8. **AFFAIRES NOUVELLES**
9. **CORRESPONDANCE**
  - 9.1 Lettre du Comité du Lac-Goth
  - 9.2 Lettre de la ministre responsable du Sport, du Loisir et du Plein air
10. **LISTE DES COMPTES**
11. **PÉRIODE DE QUESTIONS**
12. **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

#### **2. ADMINISTRATION**

##### 2.1 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par madame la conseillère Johanne Bergeron, appuyée par monsieur le conseiller Martin Côté, et résolu à l'unanimité des membres présents d'accepter l'ordre du jour tel que lu.

##### 2.2 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 5 JUIN 2023

Il est proposé par madame la conseillère Andrée Bergeron, appuyée par monsieur le conseiller Karl Routhier, et résolu à l'unanimité des membres présents que le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 juin 2023, dont la copie conforme a été signifiée à tous les membres du conseil dans les délais prévus par la Loi, soit adopté et ratifié à toutes fins que de droit.



**Procès-verbaux du Conseil  
de la Municipalité de Saint-Félix-d'Otis**

**3. RÉSOLUTIONS**

**3.1 CONTRAT D'AMÉNAGEMENT FORESTIER SUR LES TERRES PUBLIQUES INTRAMUNICIPALES / CAUTION**

CONSIDÉRANT QUE la Corporation de Mise en Valeur de la Forêt du Bas-Saguenay (CMVFBS) désire convenir d'un contrat d'aménagement forestier avec la MRC du Fjord-du-Saguenay;

CONSIDÉRANT QUE le contrat d'aménagement forestier exige que la municipalité se porte caution des devoirs et obligations de la Corporation de Mise en Valeur de la Forêt du Bas-Saguenay (CMVFBS);

CONSIDÉRANT la demande de la Corporation de Mise en Valeur de la Forêt du Bas-Saguenay (CMVFBS) à l'effet d'obtenir une résolution de la municipalité à cet effet;

Il est proposé par monsieur le conseiller Pierre Dufour, appuyé par monsieur le conseiller Jean-Guy Waltzing, et résolu à l'unanimité des membres présents que la municipalité de Saint-Félix-d'Otis se porte caution envers la MRC du Fjord-du-Saguenay à l'égard des devoirs et obligations de la Corporation de Mise en Valeur de la Forêt du Bas-Saguenay (CMVFBS) dans le cadre du contrat d'aménagement forestier sur les terres publiques intramunicipales.

**3.2 CONTRAT D'AMÉNAGEMENT FORESTIER SUR LES TERRES PUBLIQUES INTRAMUNICIPALES 2023-202 / AUTORISATION DE SIGNATURE**

CONSIDÉRANT QUE le contrat d'aménagement forestier sur les terres publiques intramunicipales (TPI) signé entre la Corporation de Mise en Valeur de la Forêt du Bas-Saguenay (CMVFBS) et la MRC du Fjord-du-Saguenay vient à échéance le 31 mars 2023;

CONSIDÉRANT QUE le contrat permet notamment à la Corporation de Mise en Valeur de la Forêt du Bas-Saguenay (CMVFBS) de générer un revenu par la récolte de bois sur les TPI, en contrepartie de payer les redevances associées à la récolte et de faire les travaux sylvicoles nécessaires au maintien de la possibilité forestière;

CONSIDÉRANT QUE la Corporation de Mise en Valeur de la Forêt du Bas-Saguenay (CMVFBS), souhaite poursuivre son implication dans l'aménagement et la mise en valeur du territoire forestier de la municipalité des municipalités de Ferland-Boilleau, Saint-Félix-d'Otis, Rivière-Éternité, L'Anse-Saint-Jean et Petit-Saguenay.

Il est proposé par monsieur le conseiller Martin Côté, appuyé par monsieur le conseiller Karl Routhier, et résolu à l'unanimité des membres présents que la municipalité de Saint-Félix-d'Otis de mandater monsieur Hervé Simard, pour signer le contrat d'aménagement forestier sur les terres publiques intramunicipales 2023-2026, et tous les autres documents qui en découlent.

**3.3 OUVERTURE DE POSTE POUR UN PRÉPOSÉ À L'ÉCOCENTRE**

Considérant que la municipalité de Saint-Félix-d'Otis va opérer l'écocentre de la MRC Fjord-du-Saguenay;

Considérant que les travaux pour l'écocentre devraient débuter en juillet 2023 par le contracteur choisi par la MRC Fjord-du-Saguenay;

Il est proposé par madame la conseillère Johanne Bergeron, appuyée par monsieur le conseiller Pierre Dufour, et résolu à l'unanimité des membres présents de mandater la directrice générale et greffière-trésorière, madame Hélène Gagnon pour ouvrir deux postes de 25 heures comme préposés à l'écocentre.

**3.4 SOUTIEN À LA VITALISATION ET LA COOPÉRATION MUNICIPALE**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Félix-d'Otis a pris connaissance du Guide à l'intention des organismes concernant le volet 4 – Soutien à la coopération intermunicipale du Fonds régions et ruralité;

CONSIDÉRANT QUE les municipalité de Saint-Félix-d'Otis et Ferland-Boilleau désirent présenter un projet de consolidation d'emploi comme opérateur en eau potable dans le cadre de l'aide financière;

2023-07-144

N° de résolution  
ou annotation

2023-07-145

2023-07-146

2023-07-147



N° de résolution  
ou annotation

## Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-d'Otis

Il est proposé par monsieur le conseiller Karl Routhier, appuyé par madame la conseillère Andrée Bergeron, et résolu à l'unanimité des membres présents que la présente résolution soit adoptée et qu'elle prévoie et décrète ce qui suit :

- Le conseil municipal de Saint-Félix-d'Otis s'engage à participer au projet d'opérateur en eau potable et à assumer une partie des coûts;
- Le conseil municipal de Saint-Félix-d'Otis autorise le dépôt du projet dans le cadre du volet 4 – Soutien à la coopération intermunicipale du Fonds régions et ruralité;
- Le maire et la directrice générale et greffière-trésorière sont autorisés à signer tout document relatif à cette demande d'aide financière.

### 4. URBANISME

#### 4.1 RAPPORT DES PERMIS DE CONSTRUCTION

Au cours du mois de juin 2023, 36 permis et certificats ont été émis pour une valeur totale estimée des travaux de 1 559 863,00 \$ répartie comme suit :

NOMBRE	TYPE	VALEUR	MONTANT
16	Bâtiment /équipement complémentaire	439 650,00 \$	305,00 \$
1	Usage provisoire / temporaire	0,00 \$	20,00 \$
4	Ouvrage de captage d'eau	48 000,00 \$	2 100,00 \$
3	Installation septique	47 000,00 \$	1 575,00 \$
3	Nouvelle construction résidentielle	873 000,00 \$	150,00 \$
1	Agrandissement	100 000,00 \$	120,00 \$
4	Réparation, rénovation bâtiment	41 713,00 \$	100,00 \$
1	Piscine / Bassin d'eau	10 500,00 \$	25,00 \$
1	Intervention touchant les rives et le littoral	0,00 \$	20,00 \$
2	Certificat d'occupation	0,00 \$	20,00 \$
36	<b>TOTAL</b>	<b>1 559 863,00 \$</b>	<b>4 435,00 \$</b>

#### 4.2 ACCEPTATION D'UNE DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE DU 200 SENTIER SAINT-HILAIRE

La nature de cette demande de dérogation mineure vise à :

- permettre, dans la cour avant d'un emplacement riverain, l'implantation d'un abri de jardin qui ne serait pas en entier dans le prolongement de l'une ou l'autre des cours latérales;
- permettre, dans la cour avant d'un emplacement riverain, l'implantation d'un abri de jardin à 6,0 mètres de la ligne avant, alors que la marge avant minimale prescrite pour le bâtiment principal au cahier des spécifications est de 10,0 mètres.

Considérant que cette demande n'a pas fait l'objet d'opposition;

Il est proposé par monsieur le conseiller Pierre Dufour, appuyé par monsieur le conseiller Karl Routhier, et résolu à l'unanimité des membres présents de suivre la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme et d'accepter la demande de dérogation mineure.

#### 4.3 ACCEPTATION D'UNE DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE DU 260 CHEMIN DU LAC-GOTH

La nature de cette demande de dérogation mineure vise à abaisser la marge de recul latérale de 5,0 mètres à 1,5 mètre.

Considérant que cette demande n'a pas fait l'objet d'opposition;

Il est proposé par monsieur le conseiller Martin Côté, appuyé par madame la conseillère Johanne Bergeron, et résolu à l'unanimité des membres présents de suivre la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme et d'accepter la demande de dérogation mineure.

### 5. DONNS ET SUBVENTIONS

Formules d'Affaires CCL (418) 689-2175 / 1-800-463-4578 — M-104IMP

R-2023-07-148

R-2023-07-149



## Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-d'Otis

### 5.1 FONDATION DE L'HÔPITAL DE LA BAIE DES HA! HA!

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Guy Waltzing, appuyé par madame la conseillère Johanne Bergeron, et résolu à l'unanimité des membres présents de verser une aide financière de 250 \$.

### 5.2 ACTIVITÉ DE NATATION SUR LE LAC OTIS

Il est proposé par monsieur le conseiller Martin Côté, appuyé par madame la conseillère Andrée Bergeron, et résolu à l'unanimité des membres présents de verser une aide financière de 520 \$.

### 6. INVITATION

#### 6.1 INVITATION 25<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE DU CLUB QUAD DU FJORD

Le conseil municipal est invité à au 25<sup>e</sup> anniversaire du Club quad du Fjord.

### 7. RAPPORT DES COMITÉS

Les élus municipaux donnent des comptes-rendus des comités auxquels ils sont attitrés.

### 8. AFFAIRES NOUVELLES

### 9. CORRESPONDANCE

9.1 Lettre du Comité du Lac-Goth

9.2 Lettre de la ministre responsable du Sport, du Loisir et du Plein air

### 10. LISTE DES COMPTES

Il est proposé par madame la conseillère Johanne Bergeron, appuyée par monsieur le conseiller Martin Côté, et résolu à l'unanimité des membres présents d'accepter et d'autoriser des déboursés du fonds général pour une somme de 307 294,17 \$.

FOURNISSEUR	MONTANT	DESCRIPTION
Aménagement Grenon	393,75 \$	Projet PAFIRS
Association de la rivière Petit-Saguenay inc.	100,00 \$	Don
Autolook	265,71 \$	Inspection camion
Portes de garage Saguenay balzac	650,53 \$	Réparation caserne
Blackburn & Blackburn	567,60 \$	Contrat de service
Machineries lourdes R. Bouchard	8 404,19 \$	Retenue
Bureautique FTI	307,21 \$	Papeterie
Cogeco	224,10 \$	Accès réseau
Commission des transports	77,25 \$	Renouvellement
Martin Côté	269,50 \$	Déplacement
CREDD Saguenay-Lac-Saint-Jean	130,00 \$	Adhésion
Devicom	302,59 \$	Courriel et prises réseau
Eskair aménagement inc.	16 223,42 \$	Projet PAFIRS et projet MRC
FQM Assurances	93 346,51 \$	Assurances
Garage St-Félix-d'Otis	679,53 \$	Réparation
Wajax Itéc	1 220,40 \$	Entretien
GLS	12,64 \$	Transport
Gromec	30,94 \$	Matériel
Groupe CCL	171,31 \$	Papeterie urbanisme
Groupe d'action communautaire APRS	100,00 \$	Don
Groupe GÉOS	16 671,38 \$	TECO 2019-2023
Hydraulique	156,57 \$	Pièces
Hydro-Québec	1 977,00 \$	Électricité
Japy électrique	1 529,47 \$	Lumières de rue
J.A. Raymond Beaulieu	23,62 \$	Clés
Jessica Beaulieu-Lecomte	700,00 \$	Subvention
Zone Kubota	147,02 \$	Pièces
La Baie Moteur	122,51 \$	Pièces
Linde	67,39 \$	Bail
Lumen	25,02 \$	Matériel
Marc Mercier	500,00 \$	Remboursement de dépôt
Marché St-Félix	94,37 \$	Repas
Ministère de la sécurité publique	66 563,00 \$	Quote-part
MRC du Fjord-du-Saguenay	1 890,00 \$	Quote-part
Nancy Ste-Croix	1 475,63 \$	Remboursement taxes
Napa	828,98 \$	Matériel
Nutrinor	1 157,64 \$	Diesel
Pétrole RL	237,15 \$	Essence
Pneu mobile	320,78 \$	Réparation pneus
Potvin & Bouchard	150,10 \$	Matériel
Produits sanitaires Lépine	1 189,82 \$	Matériel
PG Solutions	1 203,12 \$	Contrat d'entretien
Régie des matières résiduelles	3 950,96 \$	Quote-part
Routiers Avantage	13 765,84 \$	Réparations
Services sanitaires R. Bonneau	4 438,03 \$	Roll-off
Spécialités YG	28,94 \$	Matériel
Stelem	4 024,13 \$	Matériel
Symposium de Saint-Félix-d'Otis	2 500,00 \$	Don
Traction	173,93 \$	Pièces
Variétés LCR	1 077,64 \$	Matériel
Salaires et cotisations 28-05 au 24-06-2023	56 614,05 \$	
<b>GRAND TOTAL</b>	<b>307 081,27 \$</b>	

D450105



N° de résolution  
ou annotation

R-2023-07-153

Formules d'Affaires CCL (418) 665-2175 / 1-800-463-4578 — M-1041MP

**Procès-verbaux du Conseil  
de la Municipalité de Saint-Félix-d'Otis**

**CERTIFICAT DE CRÉDIT**

Je, soussignée, Hélène Gagnon, directrice générale et greffière-trésorière, certifie sous mon serment d'office que les crédits sont disponibles pour le paiement des dépenses autorisées ci-dessus et figurant dans le présent procès-verbal. Fait et donné à Saint-Félix-d'Otis, ce 4 juillet 2023.

Hélène Gagnon, directrice générale et greffière-trésorière

**11. PÉRIODE DE QUESTIONS**

Des contribuables ont posé des questions.

**12. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par madame la conseillère Johanne Bergeron, appuyée par monsieur le conseiller Pierre Dufour, et résolu à l'unanimité des membres présents de lever la séance. La séance est donc levée.

\_\_\_\_\_  
Pierre Deslauriers, maire

\_\_\_\_\_  
Hélène Gagnon, directrice générale et sec-trés.